Ville de CLERMONT

2, rue Maisonneuve
Clermont (Québec) G4A 1G6
Tél. : 418-439-3931 Fax : 418-439-4889
Courriel : info@ville.clermont.qc.ca
Site internet : www.ville.clermont.qc.ca

Un choix de vie tout naturel !

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2018

Bonjour,

Le bulletin de juin nous ramène à la période des vacances et aussi à la réalisation de travaux municipaux prévus au budget annuel. Dans quelques semaines, les étudiants prendront congé des salles de classes et un bon nombre de jeunes participeront aux activités du terrain de jeux et aux diverses activités de sports et loisirs. Nous comptons sur chacun de vous pour sensibiliser vos jeunes au respect de la propriété d'autrui et à toutes les installations municipales. Nous avons de beaux endroits bien aménagés et de beaux équipements, il faut les préserver.

Aujourd'hui je veux vous informer sur les nouvelles règles que le gouvernement nous impose sur la consommation de l'eau potable. La norme gouvernementale imposée est de 384 litres d'eau par jour par habitant. Alors, comme Ville, nous devons rencontrer cette norme, sinon nous nous exposons à subir des conséquences. Présentement, nous « respectons la norme, mais nous sommes sur la ligne, comme on dit ». Le fait de ne pas respecter cette norme peut éventuellement obliger la municipalité à mettre en place des restrictions d'usage (ce que nous ne souhaitons pas), à installer des compteurs d'eau à chaque résidence, etc. Si chaque citoyen fait un petit effort pour diminuer sa consommation d'eau potable, alors nous en retirerons tous un bénéfice. Je ne connais pas l'agenda du gouvernement, mais si nous repoussons l'échéance des restrictions ou des compteurs d'eau, nous sommes gagnants à chaque année qui passe. Cette année, nous sommes dans l'obligation d'installer des compteurs d'eau aux commerçants et entreprises de notre Ville. Nous ne changerons pas notre manière de taxer le service d'aqueduc pour ceux-ci, mais cela nous aidera à vérifier si les montants que nous établissons sont équitables envers ces commerçants ou entreprises de notre Ville. Bien entendu, certains vont dire: fermez les jeux d'eau; mais non, nous ne fermerons pas les jeux d'eau qui sont bien appréciés par les jeunes de notre ville. Tout ce que l'on demande, c'est de sauver l'eau que l'on gaspille facilement, exemple : fondre la neige avec le boyau d'arrosage, nettoyer la cour en asphalte : un bon balai et la pluie fera le reste, c'est facile. Beaucoup de villes se conforment avec la participation citoyenne et nous sommes de celles-là, mais nous devons demeurer vigilant sur notre consommation. Aussi bien être responsable tout de suite car le gouvernement y verra et nous fera payer collectivement un jour ou l'autre.

Je désire aujourd'hui remercier tous les bénévoles qui s'occupent de nos oiseaux au parcours des berges Alexis-le-Trotteur, spécialement Madame Doris Martel et Monsieur Robert Bergeron (cabanes d'oiseaux, nourriture, etc.) et ce, durant tout l'été. Aussi, un merci spécial à Monsieur Martin Deschênes qui a fabriqué plusieurs cabanes et les a données à Madame Martel afin de les installer aux berges.

Un secret bien gardé : le parcours des berges est un endroit privilégié pour les adeptes de l'observation des oiseaux. Oups ! J'ai trop parlé !

Je souhaite un bon été et de bonnes vacances

à tous les citoyens et citoyennes de Clermont et ce, en toute sécurité !

Jean-Pierre Gagnon, Maire

En feuilletant cette édition de notre bulletin, vous constaterez que plusieurs activités et spectacles vous sont offerts tout au long de l'été. Nous vous invitons à y participer en grand nombre !

INFO MUNICIPALE

RAPPEL
de la réglementation sur le contrôle de la consommation d'eau potable

L'utilisation de l'eau potable provenant du réseau municipal est strictement défendue pour laver les entrées et trottoirs et en aucun temps, l'eau ne doit ruisseler dans la rue, trottoir ou sur les propriétés avoisinantes. Par contre, il est permis de procéder à **l'arrosage des jardins et pelouses** entre 18 h et minuit, pour les occupants d'habitation dont le numéro civique est pair, **LES JOURS PAIRS,** pour les occupants d'habitation dont le numéro civique est impair, **LES JOURS IMPAIRS.** N.B. Les jours pairs et impairs correspondent aux jours de calendrier. **L'arrosage des jardins potagers privés, des fleurs et autres végétaux** est autorisé tous les jours le soir, à partir de 18 h jusqu'à minuit, soit avec un arrosoir, soit avec un boyau d'arrosage muni d'une lance avec fermeture automatique. Le lavage des véhicules, bâtiments et véhicules récréatifs est permis tous les jours en utilisant également un boyau muni d'un pistolet d'arrosage à fermeture automatique. Par exception, un propriétaire ou locataire qui fait l'installation d'une nouvelle pelouse (tourbe ou graine), la rénovation d'une pelouse existante, l'installation d'une haie, peut, sur l'obtention d'un **permis d'arrosage temporaire** du service des travaux publics, procéder à l'arrosage.

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 100 $ pour une première infraction.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE
(Sous-sol de l'Église)

Prenez note que le comptoir vestimentaire est fermé pour la période estivale et rouvrira le lundi 10 septembre prochain. Afin de permettre aux bénévoles de prendre du repos pendant l'été, nous vous demandons d'attendre en septembre pour apporter vos dons. La porte demeure ouverte tout l'été du lundi au samedi de 8 h à 17 h.

Les livres : à moins qu'ils soient très récents, évitez de les apporter pour l'instant puisque nous manquons de place.

Merci à tous de votre collaboration et bon été!

DEMANDE DE PERMIS

Si vous prévoyez entreprendre des travaux de rénovation, construction, installation d'une piscine, d'un cabanon, d'une clôture, d'un mur de soutènement etc., n'oubliez pas de déposer une demande de permis auprès du service d'inspection municipale et ainsi vous assurer de la légalité des interventions que vous projetez d'effectuer sur votre propriété.

Julien Lavoie, inspecteur,
418 439-3931, poste 5605

VENTE DE GARAGE

La vente de biens d'utilité domestique (**vente de garage**) est autorisée durant les dernières fins de semaine complètes de **juin**, **août** et **septembre**. Il n'est pas requis d'obtenir un certificat d'autorisation. En cas de pluie durant l'une des périodes précitées, la vente de garage peut se tenir la fin de semaine suivante.

DES NOUVELLES DU
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Dans les prochaines semaines, nous publierons l'appel d'offres des travaux de réfection de la rue Simard, identifiée comme prioritaire dans le plan d'intervention reconnu par le MAMOT. Nous poursuivons donc la mise à jour de nos infrastructures de rue. L'an dernier, les rues du Parc-Daniel et Larouche ont été remises à neuf. Ces travaux nous ont permis d'aménager une piste cyclable sur la Larouche et de compléter le tout par un bel aménagement paysager. Nous sommes fiers de ces réalisations.

En collaboration avec la Commission scolaire de Charlevoix, la municipalité procédera à certains travaux dans la cour de l'église pendant la période estivale, afin d'améliorer la sécurité piétonnière des élèves de l'école Laure-Gaudreault.

Développement domiciliaire : en prévision des travaux de prolongement de la rue Antoine-Grenier prévus en 2019, qui permettront la disponibilité de 14 nouveaux terrains, une réservation est désormais possible. Vous pouvez consulter l'onglet « **S'établir** » sur le site internet de la Ville de Clermont.

INFO LOISIRS

ÇA BRASSE EN VILLE !

VENDREDI 22 JUIN
(Au chalet des Loisirs au 7 rue Maisonneuve)

Découvrez l'univers des insectes avec la Bibitte Mobile.

Spectacle familial à 14 h au Chalet des loisirs au 7 rue Maisonneuve pour les jeunes de 3 à 10 ans.

Une activité offerte par votre bibliothèque municipale La Chute de mots

Réservez votre place en téléphonant à la bibliothèque.

Nous vous rappelons qu'à compter du 26 juin, les heures d'ouverture de votre bibliothèque pendant la période estivale seront les mardi et jeudi de 18 h à 20 h 30 jusqu'au 4 septembre.

SAMEDI 8 JUILLET
(sur le site du terrain de jeux au 7 rue Maisonneuve)

Fête Familiale annuelle **sur le site du terrain de jeux de Clermont.** Plusieurs activités pour toute la famille se dérouleront pendant la journée. Tournoi de Soccer, jeux gonflables, jeux d'eau, maquillage et confection de ballons, animation musicale, mascottes et spectacle du Magicien Jacques Pétard.

Pour connaître tous les détails, consultez notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca ou visitez notre page **Facebook** Loisirs de Clermont .

Bienvenue à tous!

SAMEDI 23 JUIN
(Au parcours des berges Alexis-le Trotteur)

Sous la thématique **HISTOIRE DE HÉROS**, vous êtes invités à venir célébrer la **Fête Nationale** avec musique d'ambiance, hommage au drapeau et discours patriotique ***au parcours des berges Alexis-le-Trotteur***. À 21 h 30, rendez-vous à la Scène Desjardins, **une revue musicale des années 60 à 2000 avec des artistes invités de la région sous la direction musicale de Jocelyn Maltais** sans oublier le traditionnel feu de la Fête nationale avec **Olivier Gravel** en musique. ***Bienvenue à tous et Bonne Fête Nationale!***

Participation financière du Mouvement national des Québécoises et Québécois ainsi que du gouvernement du Québec.

VENDREDI 13 JUILLET
(Au parcours des berges Alexis-le Trotteur)

18 h 30 Musique d'ambiance, bar, hot-dogs et pizza sur place.

19 h 45 Groupe Desirae

21 h 30 *Annie Villeneuve*

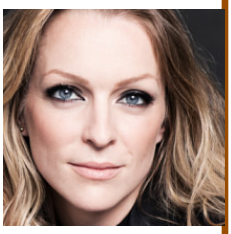

En plus d'interpréter les chansons préférées du public se trouvant sur ses 4 premiers albums, elle joint à son répertoire des demandes spéciales et medleys de toutes sortes qui sauront vous surprendre!

VENDREDI 3 AOÛT
(Au parcours des berges Alexis-le Trotteur)

18 h 30
Musique d'ambiance,
bar, hot-dogs et pizza sur place.
21 h 30 *ALTER EGO*

Nos spectacles au parcours des berges Alexis-le-Trotteur sont gratuits et en cas de pluie, seront tout de même présentés à moins d'avis contraire. Consultez notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca pour être informés de tous les détails de notre programmation estivale.

CLUB DE TENNIS L'ENVOL

Il est toujours possible de se procurer des cartes de membres aux coûts suivants : Adultes (18 ans et plus) : 130 $, Jeunes (12 à 17 ans) : 45 $ et Enfants (6 à 11 ans) : 30 $, carte familiale: 260 $. Nouveaux membres : 70 $. On peut également louer un terrain au coût de 20 $ l'heure pour les gens de Charlevoix et 30 $ l'heure pour les gens de l'extérieur de Charlevoix, 10 $ l'heure pour les 15-16-17 ans et 8 $ l'heure pour les 14 ans et moins (jusqu'à 17 heures). À noter que c'est gratuit pour les 5 ans et moins accompagnés d'un adulte (jusqu'à 17 heures). Pour réserver un terrain le jour : 418-439-3931 poste 5600 (hôtel de ville), le soir et la fin de semaine : 418-439-5405 poste 5651 (tennis). Cours pour les jeunes avec Marie-Kim Bouchard-Ouellet du 26 juin au 14 août : 60 $ pour 6 cours. Ligue de Simple Filles et Ligue de Simple Garçons. Tournoi d'ouverture (16 juin), Tournoi régional (5 au 15 septembre). Information: 418-439-2266, 418-439-2108 ou 418-439-5405 poste 5651.

INFO LOISIRS

Le camp de jour de Clermont affiche complet avec ses **157 inscriptions**. Léandre Bergeron assurera la coordination de notre camp qui, comme à chaque année, offrira une programmation dynamique et diversifiée à nos jeunes. Nous vous rappelons que notre camp est certifié par l'Association des Camps du Québec. **L'activité débutera le mardi 26 juin et se terminera le vendredi 17 août pour une durée de 8 semaines.**

BALLE-MOLLE

La ligue de Balle-Molle Senior de Charlevoix regroupera 4 équipes cet été dont Institut B, Steamatic, Bar l'Evasion/Laiterie Charlevoix et Bar le Jazz. La ligue est en santé et offre du bon calibre aux amateurs de balle. Les parties se jouent à Clermont le lundi à 19 h et 20 h 30 et le mardi à 19 h 30. Pour suivre la ligue (résultats, classement et horaire) consultez le site internet de la ligue au www.softballcharlevoix.com. Également, tous les mercredis et jeudis dès 19 h se tiendront les activités de la ligue féminine de balle-molle qui regroupe 8 équipes. Au programme, 2 parties par soir, soit 19 h et 20 h 30.

TOURNOI DE BALLE RAPIDE SENIOR

Les 27, 28 et 29 juillet prochains, la ligue de Balle Senior en partenariat avec la Ville de Clermont, organisera un tournoi de Balle Rapide Senior. Dans la classe masculine, les lanceurs de type fastball, demi-fast et orthodoxe seront acceptés. Dans la classe féminine, seul le lancer orthodoxe sera accepté. Le tout au profit de la balle mineure.

Soyez nombreux à venir les encourager!

BALLE-MOLLE MINEURE

La balle mineure reprend vie à Clermont avec 2 équipes U10 qui évolueront dans une ligue avec Baie-Saint-Paul. De plus, Clermont participera aux tournois de Saint-Henri de Lévis en Juin et Saint-Gervais en Juillet. Le terrain de balle de Clermont sera l'hôte du deuxième **FestiBalle** les 4 et 5 août 2018. Nous attendons des équipes de Bellechasse et de la Côte Nord.

SOCCER

Clermont sera représentée par un total de 7 équipes au sein de la ligue Régionale de Soccer de Charlevoix. Nous avons 3 équipes U6, 2 équipes U8, 2 équipes U10. Dans le U12, les équipes évolueront sur un grand terrain pour jouer du soccer à 9 joueurs. Nous avons donc 3 équipes qui représentent Charlevoix-Est (La Malbaie, Clermont et St-Siméon). Dans cette catégorie, 4 joueurs de Clermont évolueront dans ces 3 équipes. La saison régulière débute le lundi 11 juin. Ce sont 90 joueurs qui évolueront pour les équipes de Clermont cet été. Maxime Lapointe et Francis Dufour seront les entraîneurs et seront supportés par-Maxim Giasson et Samuel Lapointe. Pour suivre les activités de la ligue, visitez le site www.soccercharlevoix.com

CONCENTRATION ARTS ET SPORTS

C'est le retour des concentrations au camp de jour. Les enfants de 7 à 12 ans devront choisir une ou deux concentrations, soit SOCCER ou ARTS, qui se tiendront les lundi et mercredi ainsi que volley-ball ou balle rapide, les mardi et jeudi. Ces activités se dérouleront de 13 h à 14 h 30.

Les jeunes qui ne sont pas inscrits au camp de jour peuvent s'inscrire également. Cependant, certains jours seront annulés lorsqu'il y aura des sorties du camp de jour.

COÛT : 40 $ (inscrit au camp de jour)
50 $ (non-inscrit au camp de jour)

VOLLEY-BALL DE PLAGE

Les personnes qui décident de jouer sur les terrains de volleyball de plage doivent nous contacter pour faire la réservation dans le but d'avoir une bonne gestion de l'infrastructure. Un entretien des terrains sera fait à toutes les semaines. On contacte Nicolas Savard au 418-439-3931 poste 5606.

L'ARÉNA est fermé pour la période estivale.

Bonnes vacances à tous!